



**COMMUNE DE LEYMENT**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 8 MARS 2024**  
**N° 2024-23**

Nombre de conseillers  
Présents : 15  
Absents : 3  
Excusés avec pouvoir : 2  
Votants : 14

Date de convocation :  
21/03/2024  
Objet : division de  
parcelle B2258 et  
devis géomètre.

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Sève, Ophélie Janaudy, Cindy Rochereau et Messieurs Alain Peillon, Emmanuel Petat, Eric Elie, Romain Grillot.

Excusés avec pouvoir : Cédric Butzer, Denis Renault.

Absent : Morgan Michalet.

Secrétaire de séance : Josiane Charmont

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire appel à un géomètre pour diviser la parcelle B2258 dont Monsieur Francis Clauws est propriétaire afin d'inscrire au cadastre les limites exactes entre la voirie communale et la parcelle. Il rappelle que cette demande fait suite à une erreur de délimitation lors d'une précédente division effectuée en 2006 par la commune dans le but de récupérer un morceau de terrain pour élargir l'impasse sur les Vignes.

Monsieur le Maire présente le devis de ALIA-GE Géomètre-Expert qui s'élève à 1597,08 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le devis de ALIA-GE Géomètre-Expert qui s'élève à la somme de 1597,08€ TTC ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier.

Pour copie conforme  
Le Maire  
Lionel KLINGLER

